

TCHAD

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

La crise dans l'est du Tchad se caractérise par trois formes de violence qui coexistent parfois et mettent la population civile en situation de vulnérabilité aiguë : a) les conflits armés à l'intérieur du pays entre le Gouvernement tchadien et les groupes de l'opposition ; b) les attaques transfrontalières perpétrées contre des civils par des milices du Darfour ; et c) la violence interethnique. La plupart des écoles existantes ont été installées dans des abris temporaires, érigés avec du matériel rudimentaire et devant être reconstruits au début de chaque année scolaire. Les enseignants font cruellement défaut dans les camps de personnes déplacées. Environ 95 % des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont analphabètes. Le manque de matériel, par exemple de bureaux, de manuels scolaires et d'autre matériel pédagogique, se fait également sentir. La couverture géographique des interventions menées en matière de nutrition auprès des communautés de personnes déplacées est certes acceptable, mais l'UNICEF devra se procurer suffisamment d'aliments thérapeutiques pour approvisionner ses partenaires dans les 12 mois à venir et pour répondre aux besoins des personnes déplacées et des communautés d'accueil situés aux alentours des différents sites. Le taux de couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement reste très bas pour la population d'accueil. Avec l'arrivée de plus de 170 000 personnes déplacées, les modes de subsistance déjà précaires des populations d'accueil concernées ont été mis à rude épreuve, ce qui a entraîné des tensions entre les deux groupes. De nombreuses activités ont été menées dans les camps dans le domaine de la protection de l'enfance, mais l'élaboration de programmes destinés aux jeunes laisse encore à désirer, tout comme la collecte de preuves du recrutement d'enfants par des forces ou des groupes armés.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

Comme l'a recommandé le Comité permanent interinstitutions du Tchad, l'UNICEF dirige les groupes nutrition, eau, assainissement et hygiène et éducation. L'UNICEF est également responsable du sous-groupe de la protection de l'enfance relevant du groupe protection et est membre actif du groupe santé. En tant que chef de groupe, l'UNICEF établira et maintiendra en place des mécanismes adéquats de coordination et de communication ; assurera la coordination avec d'autres groupes, ainsi qu'avec les autorités nationales et locales, la société civile et d'autres acteurs locaux ; veillera à ce que les priorités intersectorielles (âge, diversité, environnement, égalité des sexes, VIH/SIDA et droits de l'homme) soient systématiquement prises en compte et confirmera l'engagement d'apporter une assistance ou des services en dernier recours.

Santé et nutrition : l'UNICEF veillera à ce que les réfugiés, les personnes déplacées et les communautés d'accueil bénéficient de soins de santé préventifs et curatifs et de soins nutritionnels adéquats. Ces activités s'adresseront à 93 000 enfants de moins de cinq ans et 38 000 femmes enceintes ou allaitant. L'UNICEF fournira des vaccins pour des campagnes de vaccination systématiques et distribuera 30 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide ainsi que des médicaments antipaludiques.

Eau, assainissement et hygiène : l'UNICEF assurera l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement de 140 000 personnes déplacées dans leur propre pays en construisant et en remettant en état des puits et des installations sanitaires ; en formant 40 équipes communautaires de gestion de l'eau aux évaluations de la situation des comtés et des villes et promouvra les programmes d'éducation et de sensibilisation à l'hygiène dans 120 écoles et 40 communautés locales.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	7 369 522
Eau, assainissement et hygiène	10 260 000
Éducation	11 258 598
Protection de l'enfance	4 320 000
VIH/sida	1 365 570
Sensibilisation aux dangers des mines	50 290
Total**	34 623 980

** Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.



Éducation : l'UNICEF aidera 150 000 enfants déplacés ou touchés par la guerre (taux de couverture de 60%), près de 400 animateurs de programmes préscolaires, 2000 enseignants du primaire et 200 comités de parents en améliorant l'infrastructure scolaire et en fournissant suffisamment de matériel d'enseignement et d'apprentissage ; formera des enseignants afin qu'ils dispensent une éducation de qualité et renforcera les capacités des comités de parents à gérer les écoles et à favoriser leur fréquentation.

Protection de l'enfance : l'UNICEF consolidera le programme de prévention du recrutement des enfants ; facilitera la libération, l'acheminement, la prise en charge et la réinsertion sociale de 750 enfants associés à des forces ou des groupes armés ; apportera son soutien à l'identification d'environ 400 enfants et à l'obtention de leurs papiers, leur localisation, leur prise en charge et le regroupement avec leur famille ainsi qu'aux efforts de prévention en la matière ; et continuera à aider quatre ONG partenaires à lutter contre la violence sexuelle ou sexiste.

VIH/sida : l'UNICEF appuiera les activités de sensibilisation menées auprès de 100 000 adolescents et jeunes femmes et dotera de moyens supplémentaires 500 enseignants et 100 agents sanitaires.

Sensibilisation aux dangers des mines : l'UNICEF appuiera l'introduction de l'éducation à la lutte antimines dans les programmes scolaires du primaire, dont bénéficieront 15 000 élèves.